



Top 8

Commission Parcours :

- Tanguy JAOUEN, Cie Arc Villiers-le-Bel
- Michael KOZA, Archers d'Ecouen
- Jean NOURRY, Archers de Saint-Prix

Descriptif :

- Le **Top 8** est une compétition loisir en équipe
- Rencontres basées sur le principe de la D1, en 2 étapes



**Les équipes :**

Le « Top 8 » se déroulent avec 8 équipes.

Les Cie/Clubs peuvent présenter plusieurs équipes.

Un groupement d'archers de différentes structure peut également présenter une équipe.

- Par exemple, un TL de Saint-Ouen l'Aumône peut s'associer à un Barebow du Plessis-Bouchard, à un Recurve Chasse de Pontoise, et à un Arc Droit de Marly-la-Ville, formant ainsi une équipe (nom d'équipe libre).
- L'inscription et la participation est gérée par ces archers, qui nomment un Capitaine d'équipe.
- Les archers membres d'un groupement ne peuvent pas participer à la composition de leur équipe de Cie/Club.

Pour être membre d'une équipe, l'archer doit être licencié dans une structure du Val d'Oise.

Composition d'une équipe :

Archer 1	Tir Libre ou Poulie Nu
Archer 2	BareBow ou Recurve Chasse
Archer 3	BareBow ou Recurve Chasse
Archer 4	Arc Droit

NB : l'ordre des archers est libre mais ne peut pas être modifié en cours d'étape.

- Pas de catégorie d'âge, mode scratch de Cadet à Senior3 (pas bleu et rouge uniquement).
- La mixité est autorisée au sein des équipes.
- Le règlement distance FFTA est appliqué par arme.

Pas bleu :	5 à 30m	Poulie Nu, BareBow, Recurve Chasse, Arc Droit
Pas rouge :	10 à 45m	Tir Libre (CO/CL)

- Ordre de tir : 2 archers par position si possible en respect du protocole sanitaire FFTA
- Temps de tir : 1min30s au pas

Inscription par équipe : 80€



**Déroulement :**

Le « Top 8 » est une compétition équipe qui se déroule sur 2 étapes. Sur chaque étape, les équipes se rencontrent sur un parcours 3D de 4 cibles.

Il y a 14 rencontres par équipe, soit des matchs aller-retour.

	1	2	3	4	5	6	7	8
1		7	6	5	4	3	2	1
2	14		5	6	3	2	1	4
3	13	12		7	2	1	4	3
4	12	13	14		1	4	3	2
5	11	10	9	8		7	5	6
6	10	9	8	11	14		6	5
7	9	8	11	10	12	13		7
8	8	11	10	9	13	12	14	

	Etape 1
	Etape 2

(Exemple : les équipes 2 et 4 se rencontrent sur les matchs 6 et 13)

Le numéro d'équipe est attribué en fonction de la date d'inscription au « Top 8 »

Dans le cas d'une participation inférieure à 8 équipes, les rencontres à vide créditent automatiquement les points de victoires. Le tir de la rencontre à vide n'est pas obligatoire.

Un classement est établi par point en fonction du résultat de l'équipe, mais également des archers.

Points attribués :

Point Archer (1-4)	1 pt	1 pt par Archer X si son score est supérieur par rapport à celui de l'équipe rencontrée
Point Equipe	1 pt	1 pt par Equipe X si son score est supérieur par rapport à l'équipe rencontrée

- 0 pt si égalité de score archer ou équipe
- Maximum de 5 pts par équipe par rencontre
- Le total des scores équipe sur les 2 étapes sera utilisé pour départager les équipes en cas d'égalité après la 14^{ème} rencontre.

Les pelotons lors des rencontres se composent de 2 archers de chaque équipe.

L'équipe vainqueur du « Top 8 » est celle qui a gagné le plus de points à l'issue des 14 matchs.

